

Biodiversité en milieux artificialisés - SORTIE n°4 du 03/07/14 CAMPUS DES CEZEAUX : QUELLES ACTIONS POUR LA BIODIVERSITE ?

<u>Intervenants</u> : **Frédérique Bonnemoy**, chargée de mission développement durable, Université Blaise Pascal **Pierre Mossant**, directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne

Pierre Sauvat, arboriculteur sur les communes de Saint-Sandoux et Saint-Amant-Tallende

Cyril Le Fur, mouvement citoyen « Les Incroyables Comestibles »

Hélène Martin, association Puy Confit

Quelles actions pour la biodiversité sur le campus des Cézeaux ?

Le campus : géographie, histoire et gouvernance

Le campus des Cézeaux, créé à la fin des années 60, peut être comparé à une petite ville puisqu'il accueille près de 10 000 personnes entre octobre et fin février, soit l'équivalent de la population d'Aubière (63).

Sa structure foncière a des impacts non négligeables sur sa gouvernance. Sur les 75 ha du campus, propriété de l'Etat (France Domaine), 40 sont affectés à l'Université Blaise Pascal, charge à elle de gérer fluides et voierie pour tous les multiples utilisateurs (12) de ce site. Bien que situés sur la commune d'Aubière, quelques 30 ha sont mis à disposition de la Ville de Clermont-Ferrand et de Clermont Communauté pour des installations sportives, au sud-ouest du campus. Plusieurs écoles ou instituts de recherche, comme l'IFMA, l'école de Chimie, IRSTEA ou AgroParisTech sont également présentes.

Le Plan Campus 2000 et l'arrivée du tramway en 2006 ont profondément renouvelé le paysage urbain des Cézeaux. Ils ont permis, à travers des espaces rénovés, une ouverture et des créations paysagères, aujourd'hui plus ou moins mobilisables pour le renforcement de la biodiversité.



Le tramway sur le campus des Cézeaux. Crédit photo : François Johany

Les Cézeaux engagés dans un projet éco-campus

Le campus des Cézeaux est actuellement engagé, via la candidature de l'Université Blaise Pascal, dans un projet de labellisation « éco-campus » attribuée par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Caisse des Dépôts. Ce label valorise les actions engagées en termes d'économie d'énergie et d'eau, de préservation de la biodiversité et de tri des déchets.

Récemment (2014), une étude menée par un bureau d'étude spécialisé (Indiggo - Chambéry) a analysé, entre autres, la biodiversité sur le campus. Cette étude réalisée en partie grâce à des travaux d'étudiants a notamment mis en avant la présence de plus de 1 200 arbres répartis en 200 espèces. Quelques espèces invasives comme l'acacia et l'ailanthe se sont fortement implantées. On observe également quelques percées de renouée du Japon dont le développement ne devrait pas être fulgurant ; cette plante se plaît en milieu humide et les sols du campus, très perméables, sont très secs. Pour favoriser une plus grande présence de la faune et une meilleure biodiversité sur le campus des Cézeaux, il est nécessaire que des aménagements continuent à être effectués, ce qui aurait pour effet, à terme, de rétablir la « trame verte » avec le Puy d'Aubière, classé Espace Naturel Sensible en 2012 par le département. Des faucons et des milans sont régulièrement observés, ainsi que bien d'autres espèces animales et végétales d'intérêt.

Les espaces verts sont entretenus de manière peu in-

tensive, car deux jardiniers seulement sont présents sur le campus. La pratique « zéro phyto » est la règle, L'installation de pelouses fleuries, les tailles d'arbres très espacées et les tontes « a minima » ont l'avantage de permettre à certaines espèces de se développer naturellement et d'offrir des paysages diversifiés.

Un certain nombre de projets en faveur du développement durable* sont conduits sur le campus, en associant personnels et étudiants. Par exemple, les membres de l'Association des Naturalistes d'Auvergne (ADNA) ont créé un jardin botanique, support pédagogique pour les étudiants de la filière environnement, le mouvement Incroyables Comestibles a installé ses bacs pour des « légumes à cueillir », l'association étudiante Lieu'Topie anime des projets sur l'économie sociale et solidaire.

Des travaux sont actuellement en cours pour l'élaboration d'un jardin partagé (le PoPart : potager partagé), qui au-delà de l'aspect production a pour objectif d'être un lieu de convivialité. Des partenariats sont créés avec les services de santé pour travailler sur l'alimentation, d'autres avec les services culturels pour organiser, par exemple, lectures, chant, théâtre, land art,... au jardin. Un partenariat avec le CROUS est également envisagé pour permettre aux étudiants de toutes nationalités, résidant sur le campus, de participer à des pique-niques culturels, des repas partagés...

^{*} Ce document ne relate pas de manière exhaustive, les projets en faveur du développement durable menés sur le campus des Cézeaux.

A l'origine du projet

Au XIX^e, l'agglomération clermontoise était reconnue pour son activité de transformation des fruits locaux en produits confits. Les arbres fruitiers (abricotiers et amandiers notamment) se trouvaient principalement sur le secteur des Côtes, secteurs les plus méridionaux de l'agglomération qui correspondent aux milieux thermophiles.

Dans le cadre des échanges entre le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Auvergne et la ville de Clermont-Ferrand, un des bénévoles du CEN avait alerté sur les travaux en cours dans l'établissement de l'écoquartier de Trémonteix en disant que c'était le lieu où l'on trouvait encore un certain nombre de vieux abri-

cotiers, devant certainement être les derniers représentants de variétés locales. Face à cette interpellation, le service urbanisme de la Ville de Clermont est contacté et finance une mission d'inventaire pour repérer les arbres intéressants sur le quartier de Trémonteix. L'inventaire a d'ailleurs été élargi pour travailler sur quasiment la totalité du territoire clermontois. D'autres bénévoles ont aussi contribué à repérer un certain nombre d'abricotiers, d'amandiers, à identifier un certain nombre de variétés, la plus connue étant le Blanc d'Auvergne pour les abricots. Des greffons ont été récoltés pour la conservation.

Vue sur le jeune verger des Cézeaux. Photo : PF21

Implantation du verger sur le campus des Cézeaux

Afin de conserver le patrimoine génétique de ces variétés locales d'abricotiers et d'amandiers, il a fallu trouver un endroit propice où les implanter. Un enseignant-chercheur de l'Université Blaise Pascal, par ailleurs administrateur du CEN a suggéré un rapprochement avec l'université car celle-ci pouvait y voir un intérêt dans le cadre de son projet éco-campus.

Au-delà, de la conservation, la plantation du verger était aussi l'occasion de promouvoir ces variétés et de faire le lien avec des formations sur l'arbre qui ont lieu sur le campus. Le verger pourra donc être utilisé comme une zone de Travaux Pratiques dans le cadre de la formation, devenir un support pédagogique.

Valoriser le territoire, valoriser les espèces

Pour le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne, un des moyens de permettre aux variétés de perdurer est de leur trouver un intérêt économique. Le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) du Grand Clermont identifie comme un enjeu fort le soutien de l'agriculture de proximité à travers le développement de circuits courts.

Le conseil de développement du Grand Clermont a travaillé sur la thématique « Clermont, territoire de nature singulière » et a mis en avant la question des espaces intermédiaires que sont les côteaux, les zones de maraîchage, et d'arboriculture. Ce sont des zones où il est important de trouver des solutions de gestion car ces espaces sont vraiment caractéristiques du paysage clermontois. Dans le même temps, ce sont des zones sous forte pression du développement de l'urbanisme ou de l'étalement urbain. Pour le maintien de la Trame Verte et Bleue des actions significatives doivent être opérées sur ces lieux. La réimplantation d'arbres fruitiers sur ces espaces peut s'avérer une piste intéressante.

Toutefois, pour que les espèces perdurent la valorisation économique des fruits est nécessaire. Plusieurs pistes sont déjà explorées en partenariats avec des acteurs du territoire comme Terres de Liens, Puy Confit.... Il s'agit d'une part de l'installation d'arboriculteur ou de projets de diversification et d'autre part d'une valorisation des variétés locales de fruits en confiserie.

De manière complémentaire, et comme le montre l'exemple des AMAP, ce genre d'activité est propice à certaines formes d'implications citoyennes.

Toutes ces initiatives pourront voir le jour grâce, notamment, à un soutien des collectivités, en particulier *via* une mise à disposition de foncier.

Témoignage de Pierre Sauvat, arboriculteur à Saint-Sandoux et Saint-Amant Tallende (63)

Pierre Sauvat s'est installé en 2012 sur les communes de Saint-Sandoux et Saint-Amant-Tallende. Son installation a fait suite à un appel à projet de la Communauté de Communes des Cheires. Celle-ci lui a permis de lever l'obstacle du foncier qui était un frein important, Pierre n'étant pas issu du monde agricole. Les deux premières années, il a conservé un emploi à mi-temps

tout en développant le verger en agriculture biologique. En 2014, il est passé à plein-temps sur le verger.

Son objectif est de replanter des arbres en plus de conserver d'anciens vergers productifs. Il a attaqué de replanter des parcelles essentiellement en pommiers, puisque c'est la vocation de Saint-Sandoux, à l'hiver

2013 et terminera à l'hiver 2014.

Il souhaite également diversifier son activité avec la plantation de quelques pêchers et abricotiers. C'est d'ailleurs dans le cadre de cette diversification qu'il est possible de faire un lien avec le travail du CEN. En effet, les 35 abricotiers qui seront plantés à l'hiver sont des variétés qui ont été identifiées par le CEN et multipliées par les pépinières Combes. On dénombre 5 variétés avec 7 exemplaires de chaque. C'est un premier essai. Il faudra voir comment les arbres se développent, comment l'expérience est accueillie par le public, avant de peut-être aller plus loin.

L'expérience servira au moins d'exemple pour d'autres arboriculteurs qui souhaitent diversifier. La diversification en arboriculture est quelque chose d'essentiel pour pallier les aléas quels qu'ils soient.

Par rapport aux débouchés ou à la question des filières, il y a surtout de la vente en frais, principalement pour les arboriculteurs bio. La production répond à une demande de consommateurs locaux. Si une filière en gros ou demigros en bio tend à se développer, les agriculteurs peuvent y dédier des parcelles. Au sein du GRAB (Groupe Régional des Agriculteurs Biologiques), les arboriculteurs se sont regroupés et ont recruté un technicien à mi-temps. Il pourra apporter des réponses techniques aux producteurs et pourra vraiment faire se rencontrer les gens autour de cette nouvelle production.

Pour plus d'informations sur le verger de Pierre Sauvat : http://annuaire.agencebio.org/operateur/52462

Incroyables Comestibles sur le campus des Cézeaux

Les actions menées par le mouvement citoyen des Incroyables Comestibles ont été présentées par Cyril Le Fur, membre du groupe, également étudiant sur le campus.

Le principe

Cultiver des potagers, petits ou grands, sur l'espace public ou dans des espaces accessibles à tous, en laissant sans surveillance et en proposant via un affichage à quiconque de s'en occuper ou de récolter les fruits, légumes ou graines.

Origines de la démarche

Le mouvement des Incroyables Comestibles est né à Todmorden, petite ville au Nord de l'Angleterre.

Objectifs

- Reconnecter les citoyens avec la nature en les faisant se sentir concerné par une démarche affective.
- Interroger sur la place de la nature en ville.



Bac des Incroyables Comestibles sur le Campus des Cézeaux Photo : PF21

Organisation du mouvement

Les Incroyables Comestibles est un mouvement citoyen non structuré sous une forme juridique particulière. Les gens participent bénévolement. Des autorisations d'occupation de l'espace sont demandées pour l'implantation des bacs potagers. Le fait qu'il n'y ait pas de structure dédiée doit permettre à chacun, du particulier aux entreprises et administrations, de s'en emparer.

Ce qui a pu être observé sur le campus des Cézeaux

- Un mouvement qui implique différents habitants / usagers du campus étudiants, personnels à différentes périodes de l'année : temps scolaire, vacances...
- Permettre un terrain d'expérimentation à des jardiniers débutants.

Expériences à Clermont-Ferrand ou ailleurs

- Implication de la Ville de Versailles et du potager du Roi.
- Implantation de plusieurs bacs sur des places symboliques de Clermont-Ferrand : Place de la Victoire et Place des Salins.
- Implantation de bacs devant les locaux de la Direction de l'Animation de la Jeunesse et des Loisirs de Clermont-Ferrand.

Pourquoi des plantation des bacs hors-sols?

Sur le campus des Cézeaux, les bacs ne sont pas tout à fait hors-sols car ils n'ont pas de fond, les racines peuvent donc s'implanter plus profondément. Le but de la culture en bac est également de protéger les productions contre les lapins, présents en grand nombre sur le campus ou les chiens appartenant à des personnes venant s'y balader le weekend. La culture en bacs permets aussi aux plantations d'être plus visibles.

Quelles sont les variétés plantées dans les bacs?

Les bacs sont constitués de variétés souvent peu communes. Par exemple, pour les tomates il y a quatre variétés différentes : 2 de Russie, 1 variété d'Ukraine et l'autre d'Amérique. Les graines sont achetées via l'association Kokopelli. Le but est de faire découvrir aux gens des variétés peu fréquentes dans les grandes surfaces alimentaires.

Plus d'informations sur le mouvement : http://www.incredible-edible.info/

La confiserie : un élément du patrimoine sucré auvergnat



Dégustation de pâtes de fruits et fruits confits proposée par l'Association Puy Confit. Photo : PF21.

Puy Confit, une association pour la mise en valeur du patrimoine sucré auvergnat

Des abricots, et notamment le Pomant Rosé, étaient cultivés sur toute la faille de la Limagne depuis au moins Louis XI. Depuis cette époque et jusqu'au déclin de l'activité il y a plus d'un siècle, les fruits d'été étaient conservés en hiver grâce aux techniques de confiseries. La particularité de la confiserie auvergnate réside dans le fait d'être confectionnée à partir d'une base abricot et non de pommes comme dans d'autres régions.

Il y a 10 ans, Hélène Martin a créé l'Association « Puy Confit » pour faire revivre le patrimoine des confiseurs d'Auvergne, la confiserie étant une activité économique importante de la région clermontoise. Cette association compte aujourd'hui 90 adhérents dont 12 professionnels.

Des projets sont actuellement à l'étude pour relancer une gamme de confiserie à partir de variétés locales de fruits et plus particulièrement d'abricots. Cette valorisation du patrimoine fruitier local pourrait alors permettre la création de valeur économique sur un produit de niche.

Un travail est également mené avec les écoles d'hôtellerie-restauration pour inciter les jeunes qui se forment à redécouvrir les spécialités en confiserie, filière aujourd'hui peu plébiscitée.

Plus d'informations sur l'association et le patrimoine sucré auvergnat : http://www.puy-confit.com/

Ce document a été réalisé à partir d'une visite de terrain, organisée dans le cadre de la Plate-forme 21 par le CAUE63, le CEN Auvergne, AgroParisTech, la DDT63 et l'Agence Vous Êtes d'Ici. Les comptes-rendus des autres visites sont consultables <u>ici</u>.